



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 3 1 / 0 8 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 3 1 / 0 8 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7428

## 1 Intitulé du projet

Extension du poste 63 000/20 000 volts de NOYON (60)

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

ENEDIS

Raison sociale

N° SIRET

4 4 4 6 0 8 4 4 2 0 2 6 9 1

Type de société (SA, SCI...)

SA à directoire

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

CALIPPE

Prénom(s)

Antoine

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
32. Postes de transformation dont la tension maximale de transformation est égale ou supérieure à 63 kilovolts	. Projet : extension du poste de NOYON . Rubrique : postes de transformation dont la tension maximale de transformation est égale ou supérieure à 63 kilovolts, à l'exclusion des opérations qui n'entraînent pas d'augmentation de la surface foncière des postes . Non ICPE

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Enedis a pour projet l'extension de son poste 63 000 / 20 000 volts de NOYON situé sur la commune de Pont-l'Évêque, dans le département de l'Oise (60), afin de remettre aux normes les ouvrages et de renouveler certaines installations. L'emprise du poste actuel de NOYON est de 4 500 m<sup>2</sup> et son extension sera de 600 m<sup>2</sup>. Enedis projette les travaux suivants :

- la rénovation des trois transformateurs et la création de trois murs par feu pour chaque transformateur,
- la création d'un ensemble génie civil pour la réalisation des trois nouvelles grilles 20000 volts,
- la pose d'un poste préfabriqué,
- la construction d'une fosse déportée afin de répondre à des normes environnementales et de sécurité du poste,
- le renouvellement du contrôle commande de type « PSAA » par un contrôle commande numérique et de nouveaux équipements électriques,
- la création d'un nouvel accès extérieur et l'aménagement de pistes d'accès en intérieur.

L'enceinte clôturée actuelle du poste sera modifiée au nord et un portail sera créé pour le passage des futurs transformateurs au sud. Un accès au poste situé au sud-est sera supprimé.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'obligation réglementaire de maîtriser le risque de montée en potentiel lors d'un défaut sur le réseau impose à Enedis d'adapter son réseau. Pour cela, Enedis envisage d'agrandir son poste existant de NOYON et de réaliser la mise aux normes des ouvrages et le renouvellement des certaines installations obsolètes.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux dureront environ 3 ans , ils auront lieu de avril 2024 à avril 2027 (date de clôture du chantier) . La mise en service du poste est prévue courant 2027.

Entre le démarrage des travaux et la mise en service, plusieurs opérations se succéderont :

- le balisage du chantier,
- l'extension de la plateforme (terrassment et remblais pour obtenir un état identique à l'actuelle plateforme),
- la création du nouvel accès pour le passage des transformateurs en extérieur (surface 50 m<sup>2</sup> environ),
- la création d'une piste lourde en intérieur et la suppression de la voie ferrée présente actuellement dans le poste,
- la démolition et la reconstruction des clôtures au nord du poste,
- l'installation des nouveaux équipements électriques (dont les 3 nouveaux transformateurs 63000/20000 volts),
- l'installation d'un ensemble pour les 3 grilles HTA reposant sur une fosse étanche(emprise au sol estimée à 70m<sup>2</sup>)
- la construction d'un poste cabine (PAC4) de 8,7 m<sup>2</sup> au sud du bâtiment technique existant,
- la construction de la fosse déportée au nord du poste actuel dans l'extension foncière. Une fosse déportée dont le volume est de 19,6 m<sup>3</sup> (hypothèse retenue 2,7 m de profondeur). Ce dispositif consiste en une cuve possédant différents compartiments qui récupère les eaux issues des retentions sous les transformateurs. En cas de fuite d'huile sous les transformateurs, les huiles sont séparées et isolées pour éviter un rejet dans le milieu naturel. Actuellement aucun dispositif n'équipe le poste existant,
- la création de 3 nouvelles loges transformateurs avec 3 murs pare feu pour chaque loge,
- le contrôle du fonctionnement des nouveaux équipements et leur mise en service.

Le projet tel que présenté ne modifie pas le schéma actuel de raccordement au réseau de transport (aucune modification des lignes électriques de raccordement).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, le poste électrique est contrôlé à distance et ne nécessite pas la présence de personnel en continu. Seuls les actes de maintenance régulière nécessitent l'intervention sur site de personnel.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une instruction d'un permis de construire .

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de l'extension du poste Superficie d'extension de la plateforme Longueur/superficie de l'extension de la piste lourde Surface du nouveau poste cabine	600 m <sup>2</sup> environ 600 m <sup>2</sup> 120 m / 500 m <sup>2</sup> 8,7 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 487 Voie : rue de la Libération

Lieu-dit :

Localité : Pont-l'Évêque

Code postal : 6 0 4 0 0 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 2 ° 5 9 , 1 2 " E Lat. : 4 9 ° 3 4 , 1 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Commune de Pont-l'Évêque régie par le RNU

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'État dans l'Oise (PPBE 3ième échéance) - Arrêté Préfectoral du 7 janvier 2020  Le projet est éloigné des infrastructures concernées par le PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN inondation des communes du Noyonnais  Le projet se situe en dehors des zones inondables.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé le 21 mai 2007
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La base de données BASOL identifie un site pollué ou potentiellement pollué appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif au droit du poste de NOYON. Cependant, après consultation de la société Engie, il s'avère que les parcelles AD158 et AD157, parcelles d'implantation et d'extension du poste de NOYON, ne sont pas concernées par le périmètre du site pollué.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à - à 1,3 km de la ZSC n°FR2200383 "Prairies alluviales de l'Oise de la Fère à Sempigny" - à 1,2 km de la ZPS n°FR2210104 "Moyenne vallée de l'Oise"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension du poste induira l'imperméabilisation d'une partie supplémentaire de la parcelle (piste lourde, poste cabine, ouvrages maçonnés), d'une superficie d'environ 630 m <sup>2</sup> . Une fosse déportée associée à une cuve de rétention étanche sera créée pour collecter les eaux pluviales des 3 bancs de transformation et des 3 grilles HTA. Cette rétention sera suivie d'un rejet à débit limité vers le réseau de drainage du poste source.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux d'extension du poste occasionneront de faibles volumes de déblais/remblais du fait de la planéité du site. Les études techniques permettant de déterminer la nature et les volumes de déblais et de remblais sont en cours. Le traitement des terres sera réalisé en fonction de la caractéristique des matériaux : décapage et recyclage de la terre végétale, matériaux non réutilisables évacués en décharge.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir ci-dessus
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet induira la destruction d'habitats naturels (600 m <sup>2</sup> de friche) mais restera peu significatif au regard de sa petite surface et de l'enjeu écologique faible de la zone. Des mesures seront tout de même prises afin de limiter le dérangement des espèces et de réduire au maximum les incidences potentielles du projet (prise en compte des périodes sensibles des espèces, réduction de l'emprise travaux et balisage de la zone, acheminement des produits issus du terrassement) (Voir annexe 8)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer la consommation d'environ 600 m <sup>2</sup> d'espace naturel. Le site d'extension du poste est localisé sur une zone de friche en continuité immédiate du poste actuel. Le projet s'inscrit donc dans un secteur sans enjeu particulier. La présence potentielle d'espèces exotiques envahissantes au niveau du projet implique la mise en place d'une mesure de limitation de la propagation de cette espèce invasive durant les travaux.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque faible de retrait-gonflement des argiles Risque de remontée de nappe phréatique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de risque sanitaire. Le poste électrique est source de rayonnement magnétique très largement inférieur à la valeur réglementaire de l'Arrêté Technique du 17 mai 2011.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette réglementation prévoit une limite de 100 micro-Tesla (réglementation européenne).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, la route d'accès au poste électrique sera empruntée par les engins ou véhicules nécessaires au chantier.  En phase d'exploitation, le poste ne comporte pas de présence humaine permanente. Des visites de contrôle et d'entretien périodiques ont lieu plusieurs fois par an avec des véhicules légers
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux : bruit provenant des moteurs des engins de chantier. Phase d'exploitation : implantation de transformateurs dernière génération (système sans ventilation, réduisant le bruit émis)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Installation de loges 3 murs autour des transformateurs. Une étude d'impact acoustique a été réalisée. Les conclusions de cette étude sont présentées dans l'annexe 8.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les travaux de génie civil liés à la construction du poste pourront engendrer ponctuellement des périodes de vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, le poste électrique n'engendre aucune vibration.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le poste n'est pas éclairé la nuit tant en phase travaux qu'en phase d'exploitation.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la surface d'imperméabilisation du projet, il n'est pas soumis à déclaration loi sur l'eau au titre de la rubrique 2.1.5.0 concernant des rejets d'eaux pluviales.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets liés à la phase travaux et à la maintenance des équipements, seront évacués par les entreprises conformément à la réglementation.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la réalisation des travaux, Enedis tiendra informé le Service régional de l'archéologie en cas de découverte de vestiges archéologiques.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Deux projets ayant fait l'objet d'un avis de la MRAe depuis 2018 sont localisés à moins de 5 km du présent projet :

- le projet d'extension du périmètre d'épandage des excédents de digestats générés par le procédé de méthanisation des déchets organiques du site Bionerval à Passel,
- le projet de création de la ZAC du Mont Renaud située sur les communes de Noyon et Passel.

Les principales incidences cumulées pouvant être attendues concerne uniquement la phase travaux. En effet, le dérangement engendré par les travaux du présent projet sur les milieux naturel et humain, pourrait se cumuler avec le dérangement des autres projets, si ces opérations sont concomitantes. Toutefois, cela concerne une période transitoire sur des surface très limitées et avec des enjeux également très limités.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Plusieurs études ont été réalisées dans le cadre du présent projet (étude acoustique, étude de sol, étude hydrologique). Ces études présentent un certain nombre de mesures à mettre en place en faveur de la préservation des milieux aquatiques, des sols et du milieu humain. Ces mesures sont reprises dans l'annexe 8. Elles seront mises en place par Enedis lors des travaux d'extension du poste de NOYON et/ou lors de la phase d'exploitation du poste.

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'annexe 8 présente de manière détaillée la justification du projet, les enjeux environnementaux autour du projet (une zone d'étude a été défini et des cartes de synthèse présentent l'ensemble des composantes environnementales recensées), les effets du projets et les mesures envisagées.

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'extension de 600 m<sup>2</sup> du poste de NOYON se situe en continuité du poste actuel, sur une zone de friche sans enjeu écologique particulier. Le projet est situé en dehors de toutes zones naturelles d'intérêt patrimonial. Le projet aura une incidence paysagère très limitée. L'extension du poste de NOYON pourrait être légèrement perceptible depuis la route départementale qui la borde. Cependant, la végétation située en bordure de route et le dénivelé séparant la RD de la zone d'extension du poste contribuent grandement à limiter l'impact paysager du présent projet.

Les aménagements prévus permettront de mettre en conformité le poste vis-à-vis des nuisances sonores. Après mise en place des mesures d'évitement et de réduction, les incidences du projet seront très faibles sur les composantes physiques, naturelles et humaines. Le projet ne présentant pas d'effet majeur sur l'environnement, la réalisation d'une étude d'impact ne s'avère pas nécessaire.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Note de de présentation des caractéristiques du projet et analyse des enjeux	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 9 : Étude de gestion des eaux pluviales - Installation d'une fosse déportée	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 10 : Étude acoustique (Variante n°2 du rapport : installation de 3 transformateurs de type ONAN en loges 3 murs, pages 37 à 43)	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /

	Signature numérique de G57541 Date : 2023.08.29 09:13:37 +02'00'
---	---

Signature du (des) demandeur(s)